

Les aides 2019 pour la rénovation énergétique

En fonction des conditions de ressources des ménages

Équipements et travaux éligibles (sous réserve de réalisation par un professionnel RGE)	TVA	MÉNAGES TRÈS MODESTES					MÉNAGES MODESTES					AUTRES MÉNAGES		
		ANAH Habiter Mieux Agilité	ANAH Habiter Mieux Sérénité	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro	ANAH Habiter Mieux Agilité	ANAH Habiter Mieux Sérénité	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro
Chaudière gaz à condensation À très haute performance énergétique soit un Etas ≥ 92 % Doit être associée à un régulateur de classe ≥ IV pour le Coup de pouce chauffage	5,5 %			1 200 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €				1 200 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €		600 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €	
Pompe à chaleur air / eau Etas ≥ 111 % en moyenne et haute température Etas ≥ 126 % en basse température	5,5 %	50 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 10 000 €	50 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 10 000 €	4 000 € + 1 500 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides)	Plafonné à 10 000 € maximum sur 10 ans (15 ans à partir du 1 ^{er} juillet 2019)	35 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 7 000 €	35 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 7 000 €	4 000 € + 1 500 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides)	Plafonné à 10 000 € maximum sur 10 ans (15 ans à partir du 1 ^{er} juillet 2019)	2 500 € + 1 000 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides)	Plafonné à 10 000 € maximum sur 10 ans (15 ans à partir du 1 ^{er} juillet 2019)
Pompe à chaleur eau / eau Etas ≥ 111 % en moyenne et haute température Etas ≥ 126 % en basse température	5,5 %													
Pose du capteur d'une pompe à chaleur géothermique	5,5 %		+ 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 € (sous réserve d'accompagnement par un opérateur-conseil et de gain énergétique > 25 %)	X			+ 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 1 600 € (sous réserve d'accompagnement par un opérateur-conseil et de gain énergétique > 25 %)		X			X	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides)	
Chauffe-eau thermodynamique Etas ≥ 95 % (profil de soutirage M) Etas ≥ 100 % (profil de soutirage L) Etas ≥ 110 % (profil de soutirage XL)	5,5 %	X		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit + pose TTC après déduction des autres aides). Limité à 4 000 € de dépense soit un crédit max de 1 200 €		X	X	X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit + pose TTC après déduction des autres aides). Limité à 4 000 € de dépense soit un crédit max de 1 200 €		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 000 € de dépense soit un crédit max de 900 €	
Chauffe-eau solaire individuel Productivité ≥ 600 W/m ² et Pertes statiques < 16,66 + 8,33 x V ^{0,4} et Capteurs certifiés QB39	5,5 %	X		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 300 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 390 € / m ² de capteur		X	X	X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 300 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 390 € / m ² de capteur		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 000 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 300 € / m ² de capteur	
Panneaux photovoltaïques	10 %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dépose d'une cuve fioul	5,5 %	X	X	X	50 % autres aides déduites	X	X	X	X	50 % autres aides déduites	X	X	X	X
DPE / audit énergétique	10 %	153 € (forfait)	573 € (forfait)	X	30 %		153 € (forfait)	573 € (forfait)	X	30 %		X	30 %	

Les informations fournies dans ce document sont indicatives et constituent une synthèse non exhaustive des aides existant pour l'acquisition en 2019 de produits Vaillant. L'obtention de ces aides est soumise à conditions et chaque dossier client nécessite une analyse approfondie avant de vous engager sur les aides dont il peut bénéficier. Certaines des aides mentionnées ne sont pas cumulables entre elles. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Ademe (<https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation>).